CONCERTATION

UNE COMPÉTENCE **QUI COULE DE SOURCE**

Montpellier Agglomération déjà en charge des eaux usées propose élargir ses compétences à la gestion de l'eau potable dès 2010. Trois objectifs : offrir un service de qualité à tous les habitants, assurer la sécurité de l'approvisionnement et maîtriser les coûts.

LES 5 SYSTÈMES D'EXPLOITATION ACTUELS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER

LE PRIX DE L'EAU DANS L'AGGLO Le prix* de l'eau dans les communes de l'Agglomération varie de 2,38€ à 3,34€. Dans 28 communes sur 31, il est inférieur à 2,95€, ce qui est très en dessous du prix de l'eau dans les villes de la Région : 3,18€/m³ à Nîmes, 3,71€/m³ à Béziers, 3,89€/m³ à Frontignan... *prix moyen TTC pour une consommation annuelle de MONTPELLIER LATTES VILLENEUVE LES MAGUELONE SIAE Guarrigues-Campagne (RUAS) SIAE du Bas Languedoc (SDEI) SIVOM de l'Etang de l'Or (SAUR)

rages locaux, sont les plus expo- de l'Agglomération est la plus solidarité entre les communes.»

n plein été, il n'est sées à la pénurie. Pour les autres pas rare de se voir communes, qui puisent leur eau à interdire par arrêté la source du Lez, dans la nappe préfectoral de laver phréatique de l'Hérault ou dans sa voiture ou même le canal du Bas-Rhône, la resd'arroser son jardin source n'est pas éternelle non à l'eau potable. Les communes plus. Il faut la préserver, d'autant de l'Est de l'Agglomération, qui que la population ne cesse d'augsont approvisionnées par des fo- menter. «La gestion à l'échelle

adaptée », estime Louis Pouget, Vice-président délégué à l'Assainissement et à l'Eau, «elle permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau. En créant des connexions entre les différentes ressources, nous pourrons pallier aux déficiences ponctuelles de l'une ou l'autre. C'est un gage de

Une plus grande solidarité entre les communes

Aussi, dans le cadre de sa stratégie globale de gestion de l'eau, Montpellier Agglomération, qui gère déjà l'assainissement et la lutte contre les inondations, a demandé aux communes de lui transférer la compétence eau potable. Les communes sont intéressées car elles se trouvent actuellement confrontées à un défi de taille : financer la rénovation de leurs installations (forages, stations de pompage, châteaux d'eau, canalisations...) pour se mettre aux nouvelles normes européennes, sans trop augmenter la facture des usagers (voir ci-contre l'interview d'Alain Barrandon, maire de Sussargues). Forte de son expérience dans la remise à niveau des réseaux d'assainissement des eaux usées, Montpellier Agglomération est à même de relever le défi de l'eau potable. « Cela nécessitera des investissements importants», explique Louis Pouget, «mais ils seront faits intelligemment, et nous ferons des économies d'échelle». L'Agglomération aurait également plus de « poids » que les communes isolées ou les syndicats intercommunaux pour négocier le prix de l'eau avec les opérateurs privés de distribution, dans le cas où cette solution soit retenue. Le Président de Montpellier Agglomération Georges Frêche a déclaré être « ouvert » à cette question de la gestion de l'eau potable en régie ou par un exploitant privé. En attendant, il y a du pain sur la planche. L'harmonisation des contrats et des tarifs devrait prendre une dizaine d'années.

EAU BRUTE:

DE L'EAU À MOINDRE COÛT

Montpellier Agglomération développe un réseau d'eau brute, destiné à l'irrigation des terres agricoles, à l'arrosage des jardins ou à l'industrie... Ce réseau permet d'économiser l'eau potable, à un moindre coût.

Dans certaines communes de l'Est de l'Agglomération, il existe déjà un réseau d'approvisionnement en eau brute provenant du canal du Bas Rhône. Les agriculteurs et les habitants ont la possibilité de s'y raccorder pour l'arrosage. L'idée fait son chemin. À Beaulieu, l'ADEB (Association pour la Desserte en Eau Brute) demande à être raccordée à un réseau d'eau brute, moins chère que l'eau potable.

Montpellier Agglomération est une des premières agglomérations de France à s'être saisie de cette compétence, en septembre 2008. L'eau brute peut en effet être utilisée à la place de l'eau potable pour de nombreux usages : arrosage des jardins et des espaces verts, irrigation des terres agricoles, lutte contre les incendies, industrie... Un Schéma Directeur de l'Eau brute est en cours d'élaboration, qui permettra de définir les secteurs prioritaires à bénéficier de ce réseau.



ÉCONOMISER L'EAU:

7 GESTES SIMPLES

L'eau est une ressource rare qui mérite d'être économisée. Au quotidien, chacun peut réduire sa consommation d'eau de près d'un tiers.

Dans la salle de bain et les toilettes

- Je ferme le robinet pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents, le rasage...
- Je prends des douches plutôt que des bains : je divise par trois ma consommation d'eau (50 l d'eau au lieu de 150 l pour un bain).
- J'équipe les toilettes d'une chasse d'eau économique : je divise par trois ma consommation d'eau.

Dans la cuisine

- Je choisis un lave-linge et un lave-vaisselle économes en eau en m'aidant de l'étiquette énergie : leur niveau de consommation peut varier du simple au triple.
- J'utilise les touches « éco ».



Dans le jardin

- Je collecte l'eau de pluie à la descente des gouttières et je m'en sers pour l'arrosage.
- J'arrose le soir : je réduis de 10% les pertes dues à l'évaporation.

3 QUESTIONS À

Alain BARRANDON

> de Sussargues Vice-président de Montpellier Agglomération



Comment l'eau potable est-elle gérée dans votre commune actuellement ?

Alain Barrandon : Nous la gérons en régie autonome. Nous avons la chance d'avoir une station de pompage avec deux forages dans la nappe phréatique, et donc une réserve d'eau qui répond largement à nos besoins. Actuellement, Sussargues est la commune de l'Agglomération où l'eau est la moins chère.

«Nous avons tout intérêt à mutualiser les moyens avec les autres communes.»

Qu'attendez-vous de la gestion de l'eau potable par Montpellier Agglomération?

Nos installations sont anciennes. Notre château d'eau n'a pas été rénové depuis 40 ans ! Nous devons aussi mener des programmes visant à réduire la pollution des eaux par les pesticides et remettre aux normes la station de pompage. Au total, nous avons estimé à 800 000€ le coût de la remise à niveau des installations pour nous mettre en conformité d'ici 2010. Ces travaux sont indispensables pour préserver nos ressources en eau. Nous avons tout intérêt à mutualiser les moyens avec les autres communes. Cela limitera la hausse du prix de l'eau, qui est inévitable dans ce contexte.

L'eau potable est gérée soit par des exploitants privés, soit en régie publique. Quelle solution privilégiez-vous ?

Depuis 26 ans que je suis maire de Sussargues, j'ai gardé la gestion de l'eau en régie municipale et c'est pour cela que nous avons réussi à maintenir des prix aussi bas. Je souhaite que Montpellier Agglomération choisisse la régie, comme le font beaucoup de grandes villes actuellement.

CHIFFRE

211 LITRES PAR HABITANT ET PAR JOUR

c'est la consommation d'eau moyenne en Languedoc-Roussillon, l'une des régions les plus consommatrices d'eau avec PACA, la Corse et les DOM.